

**CONVOCAATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DU C.A.E.S DE L'EX - S.N.E.P.C.**

**VOTRE PARTICIPATION EST INDISPENSABLE,  
PAR VOTRE PRESENCE OU L'ENVOI DE VOTRE POUVOIR  
(réservé aux adhérents 2015).**

**Elle est primordiale pour les membres du Comité Directeur  
et une preuve de votre attachement au CAES.**

**Merci d'en tenir compte et de le rappeler aux collègues qui vous entourent.**

Association régie par la loi de 1901, le CAES de l'ex-SNEPC est tenu d'organiser une **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**. Les statuts du CAES précisent en outre que cette Assemblée Générale doit se tenir dans un délai de trois mois suivant la clôture de l'exercice. En conséquence, l'Assemblée Générale annuelle est convoquée le :

**MERCREDI 6 AVRIL 2016 à 17 H 30**

**Salle OGM 625/DSCR, rez-de-chaussée (demandez Katia GALLAIS à l'accueil)  
Ministère de l'Intérieur – 18/20, rue des Pyrénées – 75020 PARIS**

Si le quorum n'est pas atteint, l'Assemblée se tiendra le jour même à 18H00, même lieu.

**ORDRE DU JOUR :**

- 1- **Rapport moral du Président**
- 2- **Rappel financier du Trésorier**
- 3- **Modification des statuts : Titre VI – article 25, au lieu de : « l'exercice financier commence le 1<sup>er</sup> mars et se termine le 31 décembre, mettre le « 1<sup>er</sup> janvier »**
- 4- **Proposition d'augmenter la cotisation 2017 de 16 € à 19 €, soit + 3 €**
- 5- **Perspectives 2016**
- 6- **Questions diverses**

Toute autre question pourra être ajoutée à l'ordre du jour à condition que la demande en soit adressée, au moins quinze jours avant l'Assemblée, au Ministère de l'Intérieur – CAES de l'ex SNEPC – Place Beauvau – 75800 PARIS CEDEX 8

**A l'issue de la réunion, le verre de l'amitié sera offert aux participants.**

**Si vous ne pouvez vous y rendre, remplissez le pouvoir, ci-après, et retournez-le au CAES par courrier postal avant le 6 avril 2016 !!!**

- Mentionnez vos noms, prénoms et le bénéficiaire du pouvoir (dans la limite de 4 par adhérent sous peine de nullité) ;
- Ou bien, suivez la même procédure sans indiquer de bénéficiaire et adressez au Ministère de l'Intérieur - CAES de l'ex-SNEPC, place Beauvau – 75800 PARIS. Personne ne votera pour vous mais votre pouvoir sera comptabilisé pour le quorum.

Gaston GAY - Président

**P O U V O I R**

**A renvoyer par retour du courrier si vous ne pouvez pas assister à l'Assemblée Générale**

Je, soussigné, .....

Membre du CAES de l'ex-SNEPC et adhérent 2015, fonction : .....

**Donne pouvoir à M (\*)**.....

**Pour me représenter à l'Assemblée Générale du CAES qui aura lieu le mercredi 6 avril 2016.**

Fait à ..... le ..... (Signature)

(\*) Rayer cette ligne si vous ne souhaitez pas déléguer votre pouvoir.

## **BILAN D'ACTIVITE**

Pour l'exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

- Le rapport moral
- L'organisation financière
- La gestion, les frais de fonctionnement et de personnel
- Le détail des activités
- Le contrat groupe Prévoyance et Retraite
- Les perspectives 2016

En annexes :

- La répartition des bénéficiaires dans les différentes prestations
- Le **BILAN FINANCIER** comprenant :

Le rapport de l'expert comptable

Les comptes annuels

vvvvvvvvv

QUESTIONS, REMARQUES ou SUGGESTIONS, cette page vous est réservée, une réponse personnelle vous sera donnée.

A cet effet, n'oubliez pas de préciser vos nom, prénom et coordonnées (adresse mail de préférence).

✂-----

## RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Bonjour Chères Adhérentes, Chers Adhérents,

1<sup>ère</sup> année de présidence pour moi et 1<sup>ère</sup> année de bonheur. J'ai pris mes marques le 1<sup>er</sup> semestre, puis 3 mois de vacances et depuis le 1<sup>er</sup> octobre, je suis un jeune retraité, bénévole à 100 %, volontaire à 200 % et caessien 24h/24.

2015 aura été pourtant une année difficile pour tout le monde, les blessures sont nombreuses pour la France après les attentats, les perspectives sont relativement fermées pour les IPCSR et DPCSR après la loi Macron, Mme Laurence PREL, adhérente retraitée, victime d'un accident de la route est dans une situation dramatique soutenue par son mari et par ses trois filles. Le CAES est là aussi pour elle, pour eux et la soutiendra par un don de 1.000 €. C'est dans les moments tragiques que le CAES démontre toute son importance, que le CAES est solidaire, que le CAES est aux côtés de ses adhérents.

Nous envisageons aussi, pour cette famille, d'autres aides avec l'appui du M.I. et pourquoi pas en vous sollicitant ?

Au lieu de nous décourager, cela nous donne encore plus de détermination et d'enthousiasme pour être au plus près de vos attentes, de vos besoins.

2015 aura vu aussi le déménagement du CAES de la Tour Pascal, à la Défense à l'immeuble Garance du M.I., Porte de Vincennes. Cela n'a pas été sans problèmes et je rends hommage à Katia, pour sa présence, sa patience et son adaptation dans un bureau beaucoup plus petit et le moins que l'on puisse dire moins « a giorno ».

Nous avons mis en place en 2015 de nouvelles activités telles que les locations hiver, les WE Huttopia, le flash équipements de sécurité, la billetterie des parcs avec des résultats corrects en participation pour un début.

La subvention 2015 est de 118 000 € au lieu de 122 000 € en 2014 (- 4 000 €), nous venons d'apprendre au moment où j'écris ces lignes que celle de 2016 sera de 115 000 € au lieu de 118 000 €, encore une baisse (- 3 000 €) !

Nous sommes désormais obligés de vous faire la proposition d'augmenter la cotisation de 3 € et donc de la passer de 16 € à 19 €. La dernière augmentation remonte à 3 ans, je pense que c'est raisonnable car tout augmente sauf la subvention ! Je vous demande donc d'approuver cette proposition lors de votre vote à l'A.G.

2015 aura été l'année du renouveau du CAES, tout en conservant un solde positif de 2 423,82 € en terme :  
- **d'adhésions (400 au lieu de 382 en 2014 : + 18 soit + 0,47%)**  
- **de bénéficiaires (1056 au lieu de 945 en 2014 : + 111 soit + 10,50 % et de 1022 en 2013 : soit + 0,32%)**  
- **de participation financière (82 497,74 € au lieu de 68 021,77 € en 2014 : + 21 825,02 € soit + 17,54%) !**

C'est le fruit du travail quotidien des membres du CDAS et du secrétariat que je remercie globalement. Avec une mention particulière pour Katia GALLAIS, l'immuable secrétaire depuis, je ne sais même plus, tellement elle est ancienne, pour son travail au quotidien au bureau et même parfois en dehors !

Avec une mention spéciale à Michelle D'HALESCOURT, la Trésorière. Pour la tenue mensuelle et rigoureuse de la comptabilité, tâche souvent ardue et astreignante.

Avec une mention spécifique à Christelle LABAUME, la Webmaster du CAES pour l'envoi plusieurs fois par mois de mailings aux adhérents mais aussi aux agents, vous informant des activités du CAES et par la tenue magistrale du site du CAES.

Avec une mention ciblée pour Philippe BURNICHON, l'Expert du CAES, pour ses conseils avisés et ses travaux efficaces en informatique.

2015 a vu la nomination de 26 membres d'honneur que nous avons pu joindre et qui nous ont répondu (voir la liste en annexes), une première, mais conforme aux statuts, « pour services rendus au CAES » ; c'est dans cette logique qu'a eu lieu le Week-end en tous points réussis « des Retrouvailles des Anciens des CDAS de 1976 à 2015 », en Dordogne, dans le Périgord noir, près de Sarlat. Comme vous le voyez le CAES n'oublie pas ses « Vieux ».

Je remercie notre Administration de tutelle globalement et particulièrement :

Madame MERIGNANT, DRH adjointe en charge de l'Action Sociale du Ministère de l'Intérieur, pour le très long entretien qu'elle nous a accordé au mois de décembre pour trouver une solution à la pérennisation du CAES.

Monsieur Alexandre ROCHATTE, Adjoint au Directeur de la DSCR, qui nous a également reçus, très attentif au nombre d'adhérents, à leur participation financière et à la répartition des aides sociales, notamment en cas de sinistre.

Monsieur Pierre GINEFRI, Sous-directeur, de la DSCR/ERPC, avec lequel j'ai des entretiens réguliers et francs lors de mes « montées » à Paris.

Monsieur Serge PINSON, Sous-directeur ATR, pour sa clairvoyance et sa connaissance de notre association.

Monsieur Guillaume CUESTA-RAVAIS, Adjoint au Sous-directeur, en charge du dossier subvention, pour son accueil et ses questions pertinentes.

Nous allons fêter les 40 ans du CAES en 2016, ce n'est pas rien ! Pour célébrer cet anniversaire, nous avons organisé une Croisière en Méditerranée du 15 au 22 mai 2016 sur le Diadema, le navire amiral de COSTA. Nous en profiterons pour évoquer entre autres les 1ers pas du CAES, par une expo de photos et de documents, par une semaine de jeux, concours, blintest, épreuves culturelles et sportives et avec de longs discours et de courtes anecdotes ou l'inverse plutôt. Nous sommes pour l'instant 72 participants ! Peut-être reste-il encore de la place ? Renseignez-vous !

Bien cordialement à tous, à chacune et à chacun.

Gaston GAY

Président du CAES

## **ORGANISATION FINANCIERE**

(Michelle D'HALESCOURT)

La subvention administrative nous a été reconduite, conformément aux termes de la convention annuelle passée avec le Ministère de l'Intérieur notifiée le 4 juin 2015. Le versement a été effectué en une seule fois pour un montant de 118.000 € le 26 juin 2015.

Nos produits d'un montant de 200.497,74 € est constitué par :

- la subvention administrative : 118.000,00 €
- la cotisation des agents : 7.523,00 €
- la participation des agents : 74.974,74 €

Mme Nicole PLESSIS en sa qualité d'expert-comptable a effectué, conformément à sa mission, la vérification des comptes le 14 janvier 2016.

## **GESTION - FRAIS DE FONCTIONNEMENT DU CAES**

(Michelle D'HALESCOURT)

Les frais de fonctionnement, de gestion et de personnel se sont élevés pour l'année 2015 à 67.783,84 €.

Vous constaterez une augmentation de l'ensemble des frais (2014 : 60.103,79 €). Cette hausse est due à l'augmentation du loyer et des charges du bureau de la Tour Pascal B.

## **DETAIL DES ACTIVITES**

**Par le Président et les responsables des Commissions et le Secrétariat**

### **SUBVENTIONS VACANCES-FAMILLES-ADULTES**

(Katia GALLAIS et Christine GORDON  
)

#### **• Subventions Vacances - Familles - Adultes**

Le montant de la subvention est calculé en fonction du groupe social, d'un prix plafond journalier et à la condition que le séjour se soit déroulé dans un établissement ayant reçu l'agrément du Ministère du Tourisme et géré par des organismes à but non lucratif.

En 2014, nous avons consacré une somme de 664,95 € pour 7 familles (10 adultes et 7 enfants) qui ont bénéficié de 286 jours de vacances.

### **COMMISSION VACANCES – ENFANTS - ADOLESCENTS**

(Christelle LABAUME)

1 enfant est parti sur un séjour d'été 2015 pour une somme de 496,00 € pour une participation du CAES de 109,45 €.

### **COMMISSION COMMUNICATION ET SITE INTERNET**

(Philippe BURNICHON et Christelle LABAUME)

#### **SITE INTERNET**

Afin de limiter les frais postaux, il a été décidé que la communication, les activités, les communiqués seraient consultables et téléchargeables depuis le site Internet du CAES de l'Ex SNEPC <http://www.caes-ex-snepc.com> dont la gestion est assurée par Mlle Christelle LABAUME.

Le coût de gestion annuel 2015 du site est de : 300,00 € qui inclut la mise en ligne, la sécurisation et les formations du webmestre lorsque l'évolution des logiciels utilisés le nécessite.

Le site Internet est lié à la boîte mail : [caesexsnepc@gmail.com](mailto:caesexsnepc@gmail.com).

Pour l'année 2015, différents courriels traités ont fait l'objet d'une réponse directe ou d'un transfert au secrétariat ou au Président.

Afin de présenter les nouveautés tout au cours de l'année, 38 mailings ont été envoyés aux adhérents.

### **COMMISSION SECURITE ROUTIERE** (Dominique MARCHE et Gaston GAY)

Le CAES participe aux formations AAC, Permis AM, aux contrôles techniques, à l'ASSR 1 et l'ASSR 2, flash « sécurité routière » et participe dorénavant à l'achat d'un siège auto ou autre concernant les naissances.

Cette année nous avons subventionné :

AAC : 43 à 250 €	10.750 €
AM : 3 à 80 €	240 €
Contrôle technique : 61 à 20 €	1.220 €
ASSR 1 : 6 à 40 €	240 €
ASSR 2 : 11 à 40 €	440 €
Flash « sécurité routière » 44 à 100 €	4.400 €
Siège auto : 1 à 55 €	55 €

soit un total de 17.345 €.

### **ACCUEIL - MARIAGES - NAISSANCES - RETRAITES – DÉCÈS** (Katia GALLAIS et Christine GORDON)

Le CAES tient à s'associer, par un cadeau ou un témoignage, à ces événements qui jalonnent la vie de toutes et de tous, joies ou peines.

Afin que le CAES puisse intervenir, n'hésitez pas à nous prévenir, en particulier lors d'un décès où il est nécessaire d'agir rapidement, l'Administration ne communiquant pas les renseignements d'ordre personnel.

Ces différents postes ont été générateurs d'une attribution dont le montant s'élève à 615,00 € répartis ainsi :

. Accueil	=	0	-	
. Mariages	=	2	-	190,00 €
. Naissances	=	3	-	165,00 €
. Départ à la retraite	=	4	-	220,00 €
. Décès	=	2	-	178,90 €

#### **Avances sur frais d'obsèques**

Lors du décès d'un agent, une avance de 1600,00 € peut être accordée aux conjoints. Elle est remboursable dès perception du capital-décès.

Aucune demande n'a été faite sur 2015.

### **COMMISSION VACANCES – FAMILLES - ADULTES** **SÉJOURS - VOYAGE** (Christine GORDON et Yves RAYMOND)

#### ***PLEIN SKI à Tignes***

Le séjour « Plein ski », du 14 au 21 mars 2015, a réuni 11 participants adhérents ou ayants droit. Nous avons traité avec l'organisme « Cap Vacances » à la résidence « Cap'Vacances » de Tignes (73).

Les participants se sont montrés très satisfaits de leur séjour.  
La participation du CAES pour ce séjour s'est élevée à 2.214,50 €.

## **VOYAGE EN CROATIE**

Mis en place par Yves RAYMOND, ce séjour du 10 au 17.10.2015 a réuni 24 personnes dont 2 invités. Les agents ont estimé le voyage agréable. Il y a eu un petit problème de logement à Dubrovnik et un surclassement en 5\* a été fait. La journée croisière aux Iles Elaphites n'a pu avoir lieu pour raison d'intempéries. Le remboursement a été effectué par le prestataire et reversé aux intéressés. La participation du CAES a été de 3.154,85 €.

## **LOCATIONS**

Le détail des locations s'établit ainsi :

**En hiver**, 7 familles soit 23 personnes (14 adultes et 9 enfants) ont rejoint nos locations situées à Peyragudes, Superdevoluy, Saint Sorlin d'Arves, Praz sur Arly, Courchevel Village et Morillon les Esserts.

**En été**, 46 familles soit 155 personnes (82 adultes et 73 enfants) ont rejoint nos locations situées à Agde, Argelès, Chatellaillon, Ile de Ré, Oléron, La Seyne sur Mer, Saint Hilaire de Rietz, Italie, St Cyprien, St Jean de Luz, Soustons, Fouesnant, L'Hospitalet del Infant et Vinaroz.

La participation globale du CAES sur l'hiver et l'été s'est élevée à 14.787,45 €.

## **COMMISSION LOISIRS ET CULTURE** (Michel PERRIN et Joëlle BONHEME)

### **Détail des activités organisées au sein de la commission :**

## **SEJOUR BALNEOTHERAPIE EN ANDORRE**

Séjour organisé par Joëlle BONHEME et Michel PERRIN du 27/09 au 01/10/2015 à l'Hôtel « Roc Blanc » où les matinées étaient occupées par les soins, les après-midi par des visites ou randonnées guidées par Michel. Ce séjour a réuni 12 adhérents ou ayants droit et 6 invités. La participation du CAES s'élève à 1.602,28 €.

## **CONCOURS**

Sur un thème unique « Promenons-nous dans les bois » l'adhérent et ou l'ayant droit peuvent participer avec un dessin, une photo ou une anecdote.

### **Dessins**

Pour les enfants nés entre 2001 et 2011, nous avons reçu 10 dessins d'enfants.

### **Photos**

Nous avons reçu 6 photos d'adulte.

### **Dessins – adultes**

Nous avons reçu 4 dessins d'adulte.

### **Anecdotes**

Nous avons reçu 1 anecdote.

## **Quizz (Gaston GAY)**



Nous avons reçu 3 réponses.

### **Mots croisés** (Gaston GAY)

Nous avons eu 4 personnes qui ont participé.  
Les gagnants des différents concours ont été récompensés.

Le coût total est de 290 €.

## **AIDES SOCIALES**

### **Aide à l'éducation extra-scolaire, culturelle ou sportive**

Cette prestation est toujours très sollicitée. Nous avons subventionné 174 enfants (143 en 2014) au cours de l'année scolaire.

Au total, le CAES a consacré une somme de 6.912,00 €.

### **Aide à la formation personnelle, culturelle ou sportive**

56 collègues (52 en 2014) ont fait cette demande pour un montant de 1.792,45 €.

### **Aide aux orphelins**

Au cours de l'exercice 2015, 9 enfants ont reçu leur chèque bancaire pour un montant total de 693,00 € .

### **Aide aux handicapés**

Au cours de l'exercice 2015, 1 aide a été accordée pour une somme de 77,00 €.

### **Aide aux parents isolés**

Pour l'année 2015, 4 adhérents ont reçu leur chèque bancaire pour un montant total de 308,00 €.

### **Chèque Rentrée Scolaire**

Le chèque « rentrée scolaire » est remplacé par la subvention ASSR 1 et ASSR 2 dont le bilan figure dans la rubrique « sécurité routière ».

### **Bourse BAFA**

Cette subvention peut être demandée par les enfants ayant-droit (de moins de 20 ans) une somme de 92 € est attribuée sur présentation de l'attestation de stage et 60 € pour l'approfondissement.

Pour 2015, nous avons satisfait 2 demandes pour un montant de 92,00 € chacune soit un montant global de 184 €.

## **MANIFESTATIONS RÉGIONALES ET WEEK-END**

### **MANIFESTATIONS REGIONALES**

#### ***Disney sur Glace « Mondes féériques »***

Organisé par le secrétariat (Katia GALLAIS) de novembre 2015 à janvier 2016 sur 5 destinations différentes (Lille, Lyon, Marseille, Toulouse et Paris) a été annulé car aucune inscription n'est parvenue au secrétariat à la date butoir.

#### ***Manifestations régionales en Pays de Loire***

La manifestation, mise en place par Pascal CAILLON le 13 juin 2015, pour un spectacle de nuit « cinescénie » au « Le Puy du Fou » (85) suivi d'un repas a regroupé l'inscription de 30 personnes dont 19 adhérents ou ayant-droit et 4 enfants ayant-droit pour une participation CAES de 202,71 €.

### ***Région Haute-Garonne***

Cette manifestation organisée par Joëlle BONHEME et Michel PERRIN, les 28 février et 1<sup>er</sup> mars 2015, a réuni 10 adhérents ou ayant-droit avec une dégustation « terroir » (foie gras, cassoulet) et la visite guidée du Mas d'Azil. La participation du CAES a été de 281,28 €.

**Le CAES remercie tous les organisateurs des manifestations régionales de leur dévouement et rappelle à tous qu'il prend en charge, pour ses adhérents, 25% (à compter du 1<sup>er</sup> avril 2015 au lieu de 20 % auparavant) dans la limite de 20 € du coût réel de la manifestation.**

### ***Accueil des stagiaires à Nevers***

La présentation du CAES, faite par Christine GORDON et Gaston GAY, à nos stagiaires (86 stagiaires) a eu lieu en septembre 2015 à l'école de Nevers pour la promotion de mai et septembre 2015. L'auditoire a été très attentif avec débat et questions-réponses et déjà avec quelques adhésions. Ce jour-là, nous avons été fort bien accueillis par le Directeur de l'Inserr, le Directeur pédagogique et leurs secrétaires ; nous les remercions vivement ! Le verre de l'amitié a été offert par le CAES aux participants.

### **WEEK-END**

#### ***WEEK-END RETROUVAILLES***

Ce week-end « retrouvailles » proposé par Gaston GAY a eu lieu les 3 et 4 octobre 2015 à St Geniès en Dordogne. Il y a eu 25 participants adhérents ou ayant-droit. La participation du CAES a été de 725,25 €.

#### ***WEEK-END HUTTOPIA***

Gaston GAY a mis en place cette nouvelle possibilité de week-end insolite. Nous avons, pour une première, vu l'inscription de 2 familles (4 adultes et 4 enfants) pour un week-end en roulottes du 12 au 16 juin 2015. La participation du CAES a été de 55,76 €.

## **ACTIVITES DIVERSES**

### **BILLETTERIE**

Sur simple présentation de votre ou de vos billets (possibilité de cumul sur l'année), le CAES vous remboursera 30 % de votre sortie dans la limite de 10 € par an et par ayant droit. Cette subvention a été attribuée à 111adultes et 72 enfants pour un montant de 1.924,72 €.

### **CINEMA**

Le CAES participe également à vos dépenses de cinéma à raison de : 01(un) remboursement par an et par adhérent d'un montant de 20 € sur présentation d'une facture de 10 billets ou d'un abonnement accompagné d'une enveloppe timbrée au tarif en vigueur. Pour cette prestation, 38 agents en ont fait la demande pour un montant de 760,00 €.

### **SERAP**

Les services de la SERAP, Centrale d'achats implantée en Ile de France, en région lyonnaise et en Alsace vous sont toujours proposés.

Les prix pratiqués sur des articles de qualité défient toute concurrence. N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir votre carte d'accès. Elle est gratuite et sans engagement.

## CONTRAT GROUPE PREVOYANCE ET RETRAITE

### PRÉVOYANCE ET RETRAITE

Le CAES est toujours votre interlocuteur pour intervenir auprès des AGF (ALLIANZ) pour établir et transmettre votre dossier. Lors du départ en retraite d'un contractuel (le) et à sa demande le CAES transmettra son dossier pour lui permettre de percevoir le versement d'une rente ou d'un capital suivant le montant du contrat.

Par l'intermédiaire des A.G.F. (ALLIANZ) vous pouvez bénéficier d'un contrat dans le domaine « Assurances complémentaires », « Santé », « Retraite » ou « Placements ». Contactez le CAES pour plus de renseignements.

### PERSPECTIVES 2016

Notre bilan laisse toujours apparaître une grande activité sociale, d'entraide, culturelle, sportive, de loisirs et également de sécurité routière.

Les différentes activités du CAES seront reconduites en 2016. Nous constatons une augmentation du nombre des bénéficiaires pour l'année 2015.

Les chiffres, ci-dessous, prouvent toute la nécessité de notre organisme et de la politique sociale qui est conduite.

Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Bénéficiaires	1473	1365	1288	1022	945	1056

Il s'agit là des adhérents, à jour de leur cotisation, conjoints et enfants comptés à chaque manifestation ou ayant bénéficié d'une prestation. Nous ne tenons pas compte de ceux qui assistent aux départs à la retraite ou aux pots d'accueil ni des quelques personnes « invitées » (enfants de + de 20 ans, parents des agents, etc...).

Nous avons réussi à infléchir la courbe des bénéficiaires qui dépasse 2014 (+ 111) et 2013 (+ 34).

Nous avons réussi à infléchir la courbe des adhésions qui dépasse 2014 : 400 au lieu de 382.

Nous avons réussi à infléchir la courbe de la participation financière des agents qui dépasse 2014 de 21 825,02€.

Le but est de s'approcher des chiffres de 2012 et dépasser le montant de la subvention en participation financière des agents pour démontrer encore plus à l'Administration, s'il en est besoin notre engagement auprès de vous, adhérents fidèles ou ponctuels.

Pour cela, adhérez et faites adhérer au CAES, faites profiter à vos ayants droits (conjoint et enfant(s)) des offres que l'on vous propose, montrez à l'administration de tutelle que vous avez besoin plus que jamais du CAES dans un contexte de plus en plus difficile.

2016 sera l'année de la commémoration des 40 ans du CAES.

Nous espérons que la cérémonie soit à la hauteur de l'événement grâce à la croisière Costa, forte de ses 72 participants, mais cela ne sera pas la seule car vous allez assister à un feu d'artifices d'activités et d'aides nouvelles tout au long de l'année avec l'extension des locations vacances pendant les 4 saisons, pendant et hors vacances scolaires, pour les familles mais aussi pour les couples sans enfant et les célibataires, les WE Huttopia redéployés sur toute la France, avec toutes sortes de logement de la simple tente au chalet tout en bois et la « couplotte » (roulotte pour deux), des stages sportifs pour ados et enfants, des stages sportifs pour jeunes et moins jeunes adultes, avec l'UCPA, la création d'une commission « seniors », peut-être d'une commission « sports », l'organisation de 3 ou 4 « sorties moto », de plusieurs manifestations régionales,

notamment en Picardie et dans les Alpes du Sud, de nouvelles prestations pour les ayant-droits, de nouvelles aides à la culture mais pas encore votées, etc.

Alors soyez vigilants ou curieux, consultez les mailings pro ou perso, si vous n'en recevez pas, c'est que vous avez changé d'adresse mail ou vous avez été muté, donc téléphonez au CAES ou envoyez un mail pour que l'on vous contacte, allez régulièrement sur le site du CAES : <http://www.caes-ex-snepc.com> , il y a toujours une activité ou une prestation qui vous intéressera car le CAES intervient à vos côtés tout au long de votre vie, dans un continuum social, de la naissance des enfants au décès d'un adhérent, que vous soyez enfant, ado, adulte, actif ou retraité, de catégorie A, B ou C, Délégué ; Inspecteur ou Administratif..

\*\*\*\*\*

Voulu, créé, administré depuis bientôt 40 ans par les membres bénévoles du CDAS et par les agents, notre CAES doit rester pour longtemps l'association dédiée aux DPCSR et IPCSR et Administratifs, au sein de la DSCR, telle que l'a évoquée Madame Colin ex- DRH du M.I., partie sous d'autres cieux. Nous souhaitons tout simplement ce statut quo.

Très longue route et très longue vie au CAES !...

Gaston GAY

Président du CAES

## Répartition des bénéficiaires des différentes prestations du CAES

pour l'exercice du 01.01.2015 au 31.12.2015

**ATTENTION** : Pour les *Subventions-Familles-Adultes* et pour les *locations*, la *répartition* par groupes sociaux et par fonctions est donnée en **nombre de familles**.

Pour les **autres activités**, elle est donnée en **nombre de participants** (agents, conjoints et leurs enfants de moins de 20 ans. Les invités éventuels ne sont pas comptabilisés).

Activités	Participants			Jours	Groupes sociaux					
	familles	adultes	enfants		G1	G2	G3	G4	G5	G sable
<b>SUBV. FAMILLES</b>	<b>7</b>	<b>10</b>	<b>7</b>	<b>286</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>0</b>
<b>LOCATIONS</b>	52	93	77	1757	2	12	30	0	0	8
<i>Hiver 2015</i>	6	11	4	105	0	0	3	0	0	3
Oz en Oisans	1	2	2	28	0	0	1	0	0	0
Le Grand Bornand	2	3	2	35	0	0	0	0	0	2
Morzine	3	6	0	42	0	0	2	0	0	1
<i>Eté 2015</i>	46	82	73	1652	2	12	27	0	0	5
Agde	2	3	4	98	0	1	1	0	0	0
Chatelaillon	5	9	6	133	0	1	2	0	0	2
Fouesnant	2	2	4	70	1	0	1	0	0	0
Ile de Ré	3	5	6	112	0	2	1	0	0	0
Italie	5	9	9	147	1	1	3	0	0	0
La Seyne sur Mer	1	2	0	28	0	0	1	0	0	0
L'Hospitalet del Infant	3	6	8	196	0	2	1	0	0	0
Oléron	3	6	7	182	0	1	2	0	0	0
Saint Cyprien	6	10	7	147	0	2	3	0	0	1
Saint Hilaire de Riez	2	4	2	70	0	1	1	0	0	0
Saint Jean de Luz	4	6	3	112	0	0	3	0	0	1
Soustons	1	2	1	21	0	1	0	0	0	0
Vinaroz	9	18	16	336	0	0	8	0	0	1
		<b>Ad.</b>	<b>Enf.</b>		<b>G1</b>	<b>G2</b>	<b>G3</b>	<b>G4</b>	<b>G5</b>	
<b>WEEK-ENDS et SEJOURS</b>		<b>63</b>	<b>4</b>	<b>302</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>19</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
Huttopia		4	4	24	/	/	/	/	/	
Retrouvailles		25	0	50	/	/	/	/	/	
Balnéothérapie en Andorre		12	0	60	/	/	/	/	/	
Voyage en Croatie		22	0	168	0	3	19	0	0	
<b>PLEIN SKI</b>		<b>11</b>	<b>0</b>	<b>77</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>11</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
Tignes		11	0	77	0	0	11	0	0	
<b>SEJOURS ENFANTS-ADOS</b>		<b>0</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<i>Eté</i>		0	1	7	1	0	0	0	0	
<b>TOTAL</b>	<b>59</b>	<b>177</b>	<b>89</b>	<b>2429</b>						

**Participants** : f. = familles

a. = adultes (agents, conjoints)

e. = enfants de moins de 20 ans à charge des agents

**Groupes sociaux** : ils sont indiqués lorsque le tarif de l'activité varie selon le groupe social. Les retraités se voient dorénavant appliquer les tarifs par groupes sociaux au même titre que les actifs.

**Répartition des bénéficiaires des différentes prestations du CAES  
pour l'exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015(suite)**

	adultes	enfants
<b>Report du tableau de la page précédente</b>	<b>177</b>	<b>89</b>
Manifestations régionales	29	4
Accueil des stagiaires	86	0
Cadeaux de naissance	0	3
Cadeaux de mariage (1x2)	4	0
Départs en retraite	2	0
Décès	2	0
Prêts Décès	0	0
Bourses BAFA	2	0
Aides à l'éducation extra-scolaire	0	174
Aides à la formation personnelle culturelles	56	0
Subvention A.A.C.	0	40
Subvention A.M.	0	3
Contrôle technique	61	
Flash « sécurité routière »	44	
ASSR 1/ASSR 2	0	17
Aides aux handicapés	0	1
Aides aux orphelins	0	9
Aides aux parents isolés	4	0
Concours	18	10
Billetterie	111	72
Cinéma	38	0

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>634</b>	<b>422</b>
<b>soit</b>	<b>1056 personnes</b>	